

Pour la restauration d'un espace public contesté : l'Agora de Charles Daudelin au square Viger

Daniel Fiset

Candidat au doctorat en histoire de l'art, Université de Montréal

Le square Viger est un grand parc montréalais qui célébrera dans une dizaine d'années son 200^e anniversaire de naissance. Cet espace reste un endroit peu fréquenté par les Montréalais et par les touristes, qui mérite qu'on y porte attention. Son manque d'entretien cache l'une des propositions d'art public les plus audacieuses de la ville de Montréal ainsi qu'un historique fascinant qui fait état des transformations radicales des rôles d'un espace public dans le tissu urbain dès le 19^e siècle.

C'est en 1818 qu'une première place publique s'établit à l'emplacement actuel du square Viger. Destinée à accueillir un marché public pour le commerce du bétail, cette petite place, créée à partir des terrains cédés à la ville par la veuve de Denis Viger, est si populaire qu'on doit l'agrandir en 1844. En 1857, on aménage au même emplacement un square qui portera le nom de la famille Viger. Jusqu'à la première moitié du 20^e siècle, la ville encourage l'installation, autour du site, de divers édifices résidentiels et publics visités par les élites montréalaises. Le square devient alors le lieu de rencontre de la bourgeoisie francophone. Après plus d'un siècle d'effervescence, l'activité des usagers du square se déplace un peu plus au nord, vers le carré Saint-Louis. Le square Viger est de moins en moins fréquenté, notamment à cause d'une densité de population réduite autour du parc et de la transformation du quartier en secteur industriel.

Dans les années 1960 et 1970, les travaux du métro de Montréal et l'implantation du tunnel de l'autoroute Ville-Marie par le Ministère des Transports du Québec marquent la dernière étape menant vers la disparition de l'ancien square Viger. Le tunnel Ville-Marie, devant relier les quartiers de l'Ouest au centre-ville de Montréal, a pour effet de créer une immense brèche dans le territoire montréalais entre la partie est du centre-ville et le Vieux-Montréal, en plus de modifier considérablement le trafic piétonnier autour de la zone du square, rendant les environs assez bruyants, dangereux et peu invitants. La solution retenue par le ministère et la firme d'ingénieurs Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés pour régler ce problème est d'installer, au-dessus du tunnel, trois îlots d'espaces verts, sectionnés par des rues, et de confier l'aménagement de ces terrains à des artistes visuels. Ces îlots auront pour rôle de remplacer l'ancien square Viger et d'assurer une continuité entre le centre-ville et le Vieux-Montréal.

On confie en 1976 à Charles Daudelin, Claude Thériège et Peter Gnass la conception de chacune des trois parcelles du square Viger ; ces parcs-œuvres d'art seront inaugurés en 1983.

Daudelin installe, sur l'îlot A, un *Agora* à plusieurs paliers qui comprend de petites niches de béton, dont certaines sont couvertes, de même qu'un mur d'eau situé derrière une presqu'île centrale entourée d'un bassin. Cette presqu'île est conçue comme une scène qui peut accueillir des représentations théâtrales ou musicales. Il ajoute au cœur de son aménagement une fontaine cinétique, appelée *Mastodo*. Les structures conçues par Daudelin sont sensées être recouvertes de fleurs et de plantes grimpantes, et le sculpteur voit la structure qu'il vient d'implanter comme un squelette pour une véritable place publique, les petites places disposées ça et là pouvant devenir des commerces, cafés et kiosques. Le but de l'intervention de Daudelin est de créer un lieu de rencontre pour les habitants de la cité, où, à la manière de l'agora des cités grecques, tous auraient pu se mêler lors d'évènements, discuter et échanger entre eux. L'espace aménagé par

l'artiste s'avère être d'une sensibilité toute particulière pour les demandes et les usages d'un lieu public. Claude Th  berge, quant    lui, propose pour l'  lot B un am  nagement paysager discret avec sentiers autour d'une fontaine monumentale monolithique appel  e Force. Peter Gnass con  oit pour l'  lot C un ensemble ludique d'une coh  rence formelle remarquable, compos   de jeux d'enfants color  s et d'une fontaine avec brumisateurs.

Le projet ambitieux des artistes est cependant tr  s mal re  u,    la fois par le public, le milieu municipal, le milieu des arts et les m  dias. Dans la revue *Parachute*, par exemple, on critique ouvertement l'espace, jugeant qu'il a   t   mal con  u et qu'il n'a pas sa place dans l'espace urbain, pr  cisant au passage que seul l'*Agora* fait preuve d'une r  flexion sur le r  le d'un espace public dans la ville.    ces critiques s'ajoute le m  contentement du public ; des articles de quotidiens font ponctuellement   tat d'une incompr  hension de l'utilit   de l'espace public am  nag   par les artistes. M  me si la commande est officiellement faite par le Minist  re des Transports, en accord avec la firme d'ing  nieurs travaillant sur le projet, la responsabilit   de l'entretien et du fonctionnement de ces parcs-  uvres d'art incombe    la municipalit   de Montr  al qui n'a pas encore,    l'  poque, son Bureau d'art public. Devant le m  contentement g  n  ral face    la place, la Ville d  cide de ne pas assurer un entretien soutenu de l'  uvre de Daudelin. On ne r  parera jamais la fontaine *Mastodo*, qui s'est bris  e apr  s n'avoir fonctionn   que quelques semaines. On ne plantera jamais les arbres et les plantes qui faisaient partie du plan initial de l'artiste. Si l'*Agora* n'a jamais vraiment fonctionn   comme on l'entendait, il s'agit d'abord et avant tout d'un probl  me venant des autorit  s municipales, qui n'ont pas su assurer un entretien constant du parc et de ses alentours.

C'est ainsi que le projet de place publique anim  e, lieu de d  bats et de rencontres, s'est transform  , dans l'imaginaire montr  alais, en un *no man's land*. Si l'*Agora* du square Viger est rest   un endroit actif dans la ville, c'est uniquement par la fr  quentation du site par des populations marginales. Avec la migration vers le site de populations itin  rantes sont apparues des vagues de violence et de conflits de plus en plus intenses. De nombreux articles de journaux et des rapports policiers font   tat d'  v  nements violents, de prostitution, de commerce et de consommation de drogues dures : le square Viger, jamais termin   et rapidement laiss   pour compte, a ainsi trouv   une vocation in  dite. Toutefois, depuis quelques ann  es,    la Ville de Montr  al, on a sembl   r  aliser la valeur urbanistique de ce grand terrain situ      deux pas du chantier du CHUM ; ce constat a encourag   la prise de mesures ponctuelles visant    chasser les populations marginales du site. La municipalit   a aussi forc   le d  mant  lement des jeux d'enfants de Peter Gnass, jugeant qu'ils ne respectaient plus les crit  res actuels de s  curit  . Les fontaines ont   t   ponctuellement ass  ch  es, afin que les populations itin  rantes arr  tent de les utiliser. Les policiers ont commenc      faire davantage de surveillance autour du site, et la Ville a instaur  , il y a quelques ann  es, deux r  glementes interdisant les chiens sur le site ainsi que toute fr  quentation humaine entre minuit et 6 heures, visant clairement les populations itin  rantes occupant le site.

Cette nouvelle incarnation du square pose l'importante question des droits des itin  rants dans la ville : sont-ils les m  me que les droits du citoyen urbain, de l'habitant? C'est ici que la notion de *droit    la ville*, explicit  e par Henri Lefebvre dans un ouvrage du m  me nom, entre en jeu. L'espace de la ville, selon l'auteur, se doit d'  tre un lieu de mixit   et de discussion, o   il faut arriver    un certain consensus entre habitants de la ville face    l'utilit   d'un espace urbain public. L'espace urbain se vit par un constant exercice de m  diation, et, en ce sens, la ville est un objet qui, bien qu'il soit v  cu par les individus, peut constamment se modifier et se plier aux volont  s

du public (Lefebvre 1968, 55). L'espace n'est donc jamais totalement défini, et peut être modulé par tous ceux qui en usent. Cela n'implique pas une acceptation totale par les autorités montréalaises des activités illégales présentes au square Viger, un laisser-faire proche de l'autorégulation que les policiers ont semblé encourager. Il s'agit plutôt, dans un véritable exercice de médiation, d'offrir des services adéquats à tous les usagers d'un espace public, à leur fournir un cadre sécuritaire, comme la ville le ferait dans d'autres secteurs. La restauration d'un espace comme le square Viger ne devrait pas passer par un « rasage » complet de la structure, mais par une concertation efficace proposant à ceux qui en ont besoin des services adéquats.

Une seule des mesures entreprises par la Ville de Montréal fait état d'un intérêt renouvelé pour les possibilités offertes par le square Viger : il s'agit de la décision de permettre à Dare-Dare, centre d'artistes établi à Montréal, d'installer une roulotte à l'intérieur du square Viger pour leur projet *dis/location*. La roulotte de Dare-Dare fut présente sur le site de 2004 à 2006 ; elle a ensuite été déménagée vers d'autres lieux publics, où elle a maintenu son mandat d'origine, celui d'encourager les interventions artistiques dans l'espace public en fournissant aux artistes des ressources in situ et un support continu pour leurs propositions. Le projet *dis/location* offre un modèle d'études particulièrement intéressant de coopération entre autorités municipales et artistes, qui diffère des projets habituels d'intégration des arts à l'architecture. Cette collaboration implique une ouverture de la ville aux propositions plus éphémères et ouvre l'espace public à une variété d'interventions artistiques. La présence même de Dare-Dare sur le site signale une prise de conscience par rapport à la valeur et à l'utilité de certains espaces publics. Des acteurs du milieu de l'art actuel, devenus eux aussi usagers du square, viennent créer une diversification des usages, redéfinissant ainsi le rôle assez conventionnel qu'a l'art public à Montréal et donnant au square Viger une vie qu'il n'avait jamais réussi à avoir. L'implication de Dare-Dare dans l'espace du square Viger souligne le potentiel de l'art comme créateur de lien dans le tissu social, à condition de réaliser les limites de ce genre d'interventions. L'intervention artistique n'est pas plus que l'installation d'espaces paysagers à travers la ville, un baume pour tous les maux : elle reste cependant une façon intelligente d'encourager une réflexion sur les possibilités du lieu, de générer de l'intérêt pour le futur d'un espace public.

Charles Daudelin a conçu son *Agora* en fonction des contraintes techniques et formelles qu'offrait le nouvel espace créé par la construction de l'autoroute. Alors que l'ancien square était relativement plat, l'autoroute avait créé des dénivellations importantes au sol, produisant des paliers dans chacun des îlots. Les tours de ventilation du tunnel, qui étaient essentielles à la circulation de l'air, ont aussi été intégrées à l'aménagement. Daudelin a donc dû travailler autour de ces considérations. Il faut aussi dire que la végétation luxuriante proposée dans le plan de Daudelin aurait probablement aidé à couvrir ce qui restait de structures incongrues. L'artiste a proposé un plan de parc complexe qui offrait de la diversité aux usagers tout en respectant la toponymie particulière du site. Déménager l'immense structure de *l'Agora* ou la reconstruire dans un autre lieu public qui pourrait assurer sa survie serait, dans ce cas, inconcevable. Une autre solution évoquée par la Ville de Montréal est de détruire *Agora* pour ne déménager que *Mastodo* dans un endroit plus fréquenté. Or, lorsque les œuvres d'art sont conçues pour des espaces particuliers, on ne peut les disposer dans la ville comme on dispose d'objets quelconques. De changer l'emplacement de la fontaine en reviendrait, comme c'est souvent le cas, à valider une douteuse vision de l'art public comme une simple cosmétique de l'espace urbain, retirant ainsi tout le pouvoir de mobilisation sociale de l'art pour ne lui laisser qu'un caractère décoratif.

Le square Viger et son futur dans la ville reste une question très sensible pour les Montréalais. Elle vient mobiliser autour de contextes variés les intérêts de tous et chacun, particulièrement pour ceux qui ont à cœur les questions de l'itinérance à Montréal, de la place de l'art dans la ville et de la conservation du patrimoine moderne québécois. Pour que le square Viger retrouve enfin une identité valable pour tous, il faudra trouver une façon de réfléchir l'espace urbain en prenant en compte ses divers rôles et en considérant tous ses usagers, sans discrimination.